

Dimitri Meeks

## A-t-on enfin trouvé le pays de Pount ?

**de Breyer, Francis:** *Punt*. Die Suche nach dem „Gottesland“. Leiden/Boston: Brill 2016. XI, 800 S., 48 Taf., 5 Kart. 8° = Culture and History of the Ancient Near East 80. Hartbd. € 204,00. ISBN 978-90-04-32260-8.

Besprochen von **Dimitri Meeks** : Saint-Clément-de-Rivière / Frankreich, E-Mail : dimitri.meeks@wanadoo.fr

<https://doi.org/10.1515/olzg-2018-0099>

L'A. défend, dans un copieux volume de plusieurs centaines de pages, la thèse d'une situation africaine du pays de Pount. Il veut, de cette façon, contribuer à asseoir cette hypothèse et, comme on le constate à travers tout le volume, en faire la somme qui clôt définitivement le débat. Le plan de l'ouvrage s'articule en huit parties où l'ensemble des éléments en faveur de la thèse africaine sont examinés en détail.

Le Chapitre I (p. 1–8) présente les prolégomènes où est très rapidement exposé comment et pourquoi l'A. a été amené à traiter ce sujet et évoque certains points de méthode. Le Chapitre II (p. 9–55) rappelle ce qu'il considère comme les fondamentaux : le nom de Pount et son éventuelle origine ainsi que les sources pertinentes pour son étude. Le Chapitre III (p. 56–310) décrit la quête contemporaine à la recherche de Pount. L'historiographie y occupe une place importante. Cela touche aux accès vers le pays, aux produits qui s'y trouvent (minéraux, végétaux, animaux), aux huttes sur pilotis, au point de vue des africanistes et des linguistes. Le Chapitre IV (p. 311–441) relate la quête de Pount par les anciens Égyptiens. L'A. examine toute la logistique de l'expédition, ses participants, la traversée du désert oriental vers le bord de mer, les mouillages et les installations portuaires, les navires et leur structure, la navigation proprement dite, sa durée, les saisons favorables, le séjour sur place et le retour avec les marchandises. Il est également question des Pountites visitant les côtes égyptiennes et de leurs radeaux et des débuts de l'ethnographie qu'illustreraient les scènes du temple de Deir el-Bahari. Le Chapitre V (p. 442–519) nous emmène „vers de nouveaux rivages“. Le but ici est de confronter les données archéologiques fournies par les recherches récentes dans la Péninsule Arabique du sud-ouest et de l'Afrique du sud-est au sens large, allant de la corne de l'Afrique, jusqu'à l'Abyssinie et le sud du Soudan. Ceci pour tenter de dégager les éléments qui permettent de situer, sur ces bases, Pount d'un côté ou de l'autre de

la Mer Rouge. La partie africaine est la plus copieuse et la plus détaillée. En effet, l'A. récuse tous les arguments relatifs à la Péninsule Arabique, qu'il trouve trop superficiels et insuffisamment documentés. Je reviendrai plus bas sur cette question. Le Chapitre VI (p. 520–589) procède à une enquête ethno-historique en regardant „à travers les lunettes d'Hatchepsout“. À partir des éléments que l'on peut récolter dans les scènes du temple de Deir el-Bahari, l'A. s'efforce d'identifier la langue parlée par les pountites. Il se fonde principalement sur les rares indices fournis par l'anthroponomastique, spécialement le nom du Grand de Pount (*Pꜣrhw*). Il recueille des indices phonologiques, en dépit de la pauvreté des témoignages. Un point attire particulièrement son attention, le nom des *ḥbs.tw* „les barbus“ de Pount qui, selon lui, serait une transposition en égyptien de *ḥabāšat* une désignation des Abyssins (p. 530–535). L'A. s'intéresse à l'organisation politique et sociale de Pount et compare la royauté pountite à ses homologues nubiens et axoumites. L'habillement des pountites n'est pas oublié, non plus que la religion et les croyances funéraires. Le Chapitre VII (p. 590–593) en arrive à la conclusion attendue : Pount se trouve en Abyssinie, ou plus précisément à la jonction de la plaine soudanaise orientale et des hautes terres éthiopiennes bordant la côte africaine de la Mer Rouge. Le Chapitre VIII est dévolu à la traduction commentée des trente-neuf textes égyptiens considérés comme fondamentaux pour l'étude et la compréhension du pays de Pount. L'ouvrage se termine sur une liste des planches et illustrations (Chapitre IX, p. 655–657), une copieuse bibliographie (Chapitre X, p. 658–738), des illustrations (Chapitre XI, p. 739–786), des cartes (Chapitre XII, p. 787–791), un *Addendum* (Chapitre XIII, p. 792–794) et des index (Chapitre XIV, p. 795–800).

Un travail de cette ampleur devrait emporter l'adhésion ne serait-ce que par sa taille et la quantité d'informations réunies. Toutefois, en scrutant la façon dont l'A. analyse sa documentation, certaines interrogations viennent à l'esprit, et certains points paraissent avoir été traités avec une certaine désinvolture quand ils n'ont tout simplement pas été pris en compte.

*Questions de méthode.* L'A. insiste très fréquemment sur la nécessité d'une approche méthodologique rigoureuse et objective qui éviterait de ne retenir de la documentation existante que ce qui conforterait une hypothèse choisie aveuglément par pur *a priori*. Il est cependant loin d'être évident qu'il ait respecté cette règle et semble

être souvent tombé dans le travers même qu'il dénonce. Si le problème posé par la localisation de Pount est à ce point délicat, c'est parce que ce toponyme n'est connu que des textes égyptiens et qu'aucun rapprochement avec d'autres toponymes d'assonance similaire dans d'autres langues n'ont fourni d'indice décisif (p. 86–87, 242–246). Ces textes peuvent accompagner des scènes représentant des Pountites en contact avec des Égyptiens ou, comme c'est le cas des célèbres scènes du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, illustrer un paysage pountite. Pount est mentionné fréquemment dans les textes depuis l'Ancien Empire jusqu'à l'époque hellénistique pratiquement sans interruption. Mais l'intérêt de l'information qu'ils proposent est bien évidemment de nature très inégale. L'A. opère une sélection drastique au sein de cette documentation. Ne trouve grâce à ses yeux qu'environ une quarantaine de sources écrites (p. 594–653, mais voir p. 18–23 où soixante-sept d'entre elles sont listées), allant de la Pierre de Palerme au grand papyrus Harris, tout en accordant néanmoins la place finale de sa liste à la stèle de Défenneh, d'époque saïte. Les textes tardifs sont systématiquement écartés au prétexte que, depuis Mariette, il existerait un consensus parmi les égyptologues selon lequel ils n'ont pas valeur de témoignages parce qu'ils sont trop corrompus, tributaires de modèles anciens et ne reposeraient sur aucun contact contemporain avec Pount. (p. 17). Sauf à y voir une convenance personnelle, on ne sait d'où l'A. tient ce consensus qui ferait implicitement des prêtres égyptiens de ces époques des ignorants totalement isolés des réalités du monde environnant et réduits à recopier, fort mal, des textes qu'ils ne comprenaient pas. Que cela plaise ou non, le problème de Pount est d'abord lié aux textes où son nom apparaît. On ne peut éliminer aucun d'entre eux qui apporterait la moindre lumière sur sa situation géographique, les routes terrestre ou maritime qui y mènent, les produits que l'on y trouve etc., quelle que soit leur époque et leur nature, sans exclusive. Les textes des temples tardifs apportent un nombre important d'informations de ce type qui ne concordent pas nécessairement avec les choix de l'A. On comprend qu'il les ait écartés. Dans un ouvrage aussi copieux, il aurait été plus qu'utile d'analyser ces informations et d'évaluer en détail leur pertinence. De façon générale il aurait fallu aborder le sujet de façon équilibrée entre Afrique et Péninsule Arabique, en confrontant les données relatives aux deux hypothèses, sans traiter la dernière par le seul ridicule.

La documentation iconographique a, de toute évidence, la préférence de l'A. en ce qu'elle fournirait plus d'indices sur Pount que les textes. C'est, dans une certaine mesure, vrai des reliefs du temple d'Hatchepsout, mais beaucoup moins pour les autres. Ce choix de l'A. repose

sur la conviction que les données logistiques, géographiques, ethnographiques, ethniques, sont mieux identifiables dans l'iconographie. Même si l'on regarde, comme le fait l'A. „à travers les lunettes d'Hatchepsout“ (p. 520), l'enquête ethno-historique ainsi menée ne peut être que tronquée. Les scènes à notre disposition ne peuvent être analysées correctement sans comparaison directe avec les données textuelles afin de tendre vers un résultat qui aurait quelque cohérence.

*L'accès au pays de Pount.* Selon la façon dont on comprend la question que le chef pountite adresse aux Égyptiens fraîchement arrivés sur place (Urk IV, 324, 10–11) on considérera qu'il existait deux voies d'accès à Pount, la voie terrestre et la voie maritime, ou une seule : la voie maritime. L'A. a choisi cette seconde option en suivant Kitchen qui traduisait : „Have you descended the paths of heaven (*jn jw h(3)-n=tn hr w3.wt hr.t*), (or) have you travelled on water and on land?“<sup>1</sup>. Ou, comme le propose l'A. : „Seid ihr auf Himmelswegen hinabgestiegen, (oder) seid ihr zu Wasser und zu Land gereist?“ (p. 624), en ajoutant en note, „Freier könnte man ideomatisch übersetzen *Seid ihr vom Himmel gefallen?*“. Les Pountites stupéfait de voir arriver des étrangers dont ils auraient totalement ignoré l'existence auraient donc pu penser qu'ils étaient tombés du ciel. C'est leur accorder un niveau d'intelligence bien bas, d'autant qu'une telle traduction recèle en soi une erreur et quelques contradictions. „Tomber du ciel“ ne se dit pas *h3j hr hr.t/p.t*, mais *h3j m p.t* (WB II, 472, 3). La tournure *h3j hr* se traduit habituellement par „tomber sur, tomber dans“, mais surtout elle „denotes the place or thing on which someone ‚goes down‘“<sup>2</sup>. Elle est couramment employée au Moyen Empire dans les textes relatant des expéditions vers l'étranger pour marquer la façon dont on parvient dans une contrée donnée<sup>3</sup>. Cela correspond donc exactement à l'emploi qui en est fait dans le texte d'Hatchepsout. De plus, si les Égyptiens sont de parfaits inconnus, pourquoi les pountites viennent-ils à leur rencontre comme s'ils savaient qui ils étaient, comment savent-ils qu'en plus du trajet maritime les visiteurs égyptiens ont dû avoir un parcours terrestre avant d'embarquer ? Tout cela contredit la traduction proposée et invalide l'interprétation qui en découle. On retiendra la traduction depuis longtemps adoptée par Posener : „Êtes-vous descendus par les chemins d'en haut ? Avez-vous voyagé par eau et

1 K. A. Kitchen, *Punt and How to Get There*, *Orientalia* 40 (1971), p. 192.

2 J. P. Allen, *The Heqanakhte Papyri*, *MMAE* 27 (New York, 2002), p. 25 (l. 8).

3 K.-J. Seyfried, *Beiträge zu den Expeditionen des Mittleren Reiches in die Ost-Wüste*, *HÄB* 15 (Hildesheim, 1981), p. 280.

par terre ?“, nettement plus correcte<sup>4</sup>, et reprise par les traducteurs du corpus des *Urkunden IV*<sup>5</sup>. Ces voies terrestres, d'ailleurs, sont connues par d'autres textes. Ainsi Amon déclare-t-il à Séthi I<sup>er</sup> „je t'ai ouvert les routes (*mṯnw*) de Pount“<sup>6</sup>. On notera que, dans la grande liste toponymique à laquelle ce texte se rapporte, l'écusson de Pount et ceux de quelques pays pountites sont placés immédiatement après la liste des pays asiatiques comme si ils en constituaient la suite géographique logique<sup>7</sup>. Amon fait aussi la même déclaration à Ramsès III<sup>8</sup>. On en retrouve mention à l'époque tardive : „j'ai parcouru la Terre-du-dieu, j'ai fait le tour de Pount et j'ai foulé les chemins (*mṯnw*) du désert“<sup>9</sup>. En éliminant l'existence de la voie terrestre attestée à différentes époques, sans y insister et sans explication véritable, notre A. à la suite de Kitchen contourne une difficulté majeure de l'hypothèse africaine. Comment les Égyptiens auraient-ils pu voyager sans encombre le long de la vallée du Nil jusqu'à la région du Kassala ou même au-delà, alors que leur contrôle, au maximum de leur expansion, au Nouvel Empire, n'a jamais dépassé la 5e cataracte ? Ils auraient dû traverser des régions probablement peu accueillantes envers leurs vastes expéditions et auraient encouru le grand risque de se voir dévalisés de ce qu'ils transportaient avec eux et, de plus, avec peu de chance de revenir au pays. La voie terrestre devait donc disparaître pour ne laisser subsister que la voie maritime bien plus facile à argumenter.

Cette approche, si elle pouvait se concevoir en 1971, lorsque Kitchen rédigea son premier article, ne peut plus être admise aujourd'hui au regard des nouveaux éléments dont on dispose. Le faisceau de preuves en faveur d'une voie terrestre, du côté de la Péninsule Arabique, s'est singulièrement enrichi. C'est en 2010 que fut signalée l'exis-

tence d'une inscription au nom de Ramsès III gravée sur un rocher près de l'oasis de Tayma au coeur de l'Arabie Saoudite, un des grands carrefours de la route de l'encens. L'A. relègue très discrètement cette information en note (p. 408 n. 438) noyée dans le volume, comme l'on glisse de la poussière sous le tapis espérant que personne ne s'en apercevra<sup>10</sup>. Elle contribue, en effet, à remettre sérieusement en question la localisation africaine de Pount. Cette inscription a été largement étudiée et commentée. Claire Somaglino et Pierre Tallet ont bien montré que cette inscription, composée de deux cartouches disposés verticalement et surmontant deux épithètes royales<sup>11</sup>, permettait une comparaison avec d'autres inscriptions de ce type et du même souverain, l'ensemble traçant une route partant de l'est du Delta, traversant le Sinaï et aboutissant à Tayma. Un tel tracé ne peut que correspondre à la route caravanière de l'encens qui parcourait la péninsule du sud au nord<sup>12</sup>. Gunnar Sperveslage a ensuite publié une longue analyse éclairant les contextes archéologique et historique de cette inscription<sup>13</sup>. Il en ressort que les Égyptiens avaient des relations importantes et relativement suivies avec cette région étroitement liée au commerce de cet encens indispensable depuis toujours au culte.

Les partisans de l'option africaine pourront objecter que le nom de Pount n'apparaît pas dans l'inscription de Tayma et qu'établir un lien entre elle, la route de l'encens et Pount ne s'impose pas. Pourtant, quelques textes ramesides connus depuis longtemps font effectivement un lien

4 G. Posener, L'or de Pount, dans : E. Endesfelder et al. (éd.), *Ägypten und Kusch* (Berlin, 1977), p. 341.

5 E. Blumenthal, I. Müller, W. F. Reineke, *Urkunden der 18. Dynastie. Übersetzung zu den Heften 5–16* (Berlin, 1984), p. 16 avec la remarque en note : „*ḥr.t* hier als Adjektiv 'oberer' zu *w3.wt* 'Wege' aufgefaßt und nicht als Genitiv ('Wege des Himmels') ; gemeint sind vielleicht höher gelegene, d. h. Bergwege“. Au lieu de „par eau et par terre“, ces auteurs ont préféré traduire „auf dem Wasser oder zu Lande“ insistant encore sur l'existence de cette voie terrestre.

6 KRI I, 30, 13 ; Reliefs and Inscriptions at Karnak. The Battle Reliefs of King Sety I, OIP 107 (Chicago, 1986), pl. 17B (14).

7 On notera que Pount, dans la liste du Kom el-Heitan, est inclus dans les pays asiatiques : E. Edel, M. Görg, *Die Ortsnamenlisten im nördlichen Säulenhof des Totentempels Amenophis' III, ÄAT 50* (Wiesbaden, 2005), p. 21. C'est le cas aussi de la liste de Soleb, voir le commentaire de N. Grimal, *Civilisation pharaonique : archéologie, philologie, histoire*, AnnCdF (2003), p. 719–723.

8 KRI V, 278, 3. Comparer plus bas n. 15.

9 Edfou II, 217, 12–13.

10 Cette inscription présente au coeur de l'Arabie est extrêmement gênante pour les tenants de l'hypothèse africaine, d'où cette remarquable discrétion. Voir aussi l'interprétation particulièrement biaisée de Kitchen mentionnée plus bas n. 12.

11 Aucun des chercheurs qui se sont occupés de cette inscription ne me paraissent avoir correctement lu ces épithètes. Sans pouvoir vérifier sur l'original, je pense qu'il faut lire *ḥq3 nfr nb T3-mrj*. Ce texte est partagé par l'axe des deux cartouches se faisant face, ce qui explique la curieuse disposition des signes. À l'époque rameside *ḥq3 nfr* est l'épithète attribuée au roi d'Égypte par les fonctionnaires dans les scènes d'adoration du nom royal : KRI V, 259, 4 ; 425, 9 ; VI, 527, 14 ; 554, 11, par exemple.

12 Cl. Somaglino, P. Tallet, Une mystérieuse route sud-orientale sous le règne de Ramsès III, BIFAO 111 (2011), p. 361–369. Très curieusement, K. Kitchen, *Rameside Exotica*, dans : AM. Dodson, J. J. Johnston, W. Monkhouse (éd.), *A Good Scribe and an Exceedingly Wise Man. Studies in Honour of W. J. Tait*, GHP Egyptology 21 (Londres, 2014), p. 179–181 ne voit aucun rapport entre ce texte et la route de l'encens et pense que l'inscription marque une étape dans un voyage vers Babylone en quête de lapis-lazuli. Le fait que les Égyptiens, en faisant étape à Tayma, n'aient pas su ou compris qu'ils étaient sur la route menant à l'*ânti* paraît invraisemblable.

13 G. Sperveslage, *Ägyptische Einflüsse auf der Arabischen Halbinsel in vorislamischer Zeit am Beispiel der Oase Tayma*, *Zeitschrift für Orient-Archäologie* 6 (2013), p. 234–252.

entre les expéditions royales dans la sphère proche-orientale et des contacts hostiles ou simplement commerciaux avec les pountites. Ainsi dans le temple qu'il a fait ériger dans l'enceinte de Karnak, Ramsès III, toujours lui, fait savoir qu'Amon a razzé pour lui le pays de Pount<sup>14</sup>. Cela peut paraître très insuffisant comme preuve, mais les textes égyptiens nous montrent abondamment que l'acte de razzier (*ḥ3q*) s'inscrit dans des opérations terrestres dans des contrées avoisinant l'Égypte<sup>15</sup>. On peut estimer qu'un tel texte n'a pas de pertinence particulière, mais cela pourrait passer pour un parti pris sans concession en faveur de l'hypothèse africaine. En fait, avant Ramsès III, son ancêtre Ramsès II avait déjà fait de Pount une contrée liée à l'espace proche-oriental et vers lequel il avait mené ses troupes (*mš'*)<sup>16</sup>. Bien avant cela, selon une inscription du tombeau de Puyemrê, Thoutmosis III en aurait ramené des prisonniers (*sqrw*)<sup>17</sup>. Sans doute, toute cela ne situe pas précisément Pount, mais établit néanmoins l'existence d'une voie terrestre y accédant qui n'a guère de chance de se situer sur le continent africain. Ces éléments impliquent une certaine proximité avec l'Égypte, du moins pour une partie de ce territoire, même si cette situation géographique devait être assez excentrée par rapport aux intérêts des souverains égyptiens.

Reste la route maritime. Une fois escamotée l'existence d'une route terrestre, il est possible d'affirmer aisément qu'il ne peut y avoir aucune autre option que l'africaine. L'A. (p. 140–156 et 311–417) y consacre, comme il est d'ailleurs normal, une part très importante de son exposé. Il n'est peut être pas indispensable de s'étendre sur la réalité de cette route qui est évidente. Très récemment Frédéric Servajean, bon connaisseur des problèmes de navigation, a publié une étude exhaustive sur la question, en a examiné chaque détail et en a renouvelé de ce fait la problématique. On s'y reportera d'autant plus qu'elle répond aux problèmes cruciaux soulevés par l'A.<sup>18</sup>. Ce sont quelque points, d'apparence anodine, qui font difficulté et qu'il convient d'aborder ici. Si l'on considère comme l'A. l'hypothèse africaine et que l'on ignore la voie terrestre qui

n'a pas lieu d'être dans le contexte africain – cela au moins est acquis – on aboutit à une succession d'étapes dans le parcours qui deviennent incontournables. Pour faire bref : les Égyptiens quittent la vallée du Nil afin de rejoindre la côte de la Mer Rouge en emportant tout le matériel nécessaire à leur expédition. Arrivés sur place, ils assemblent leurs navires et s'en vont voguer le long des côtes africaines pour mouiller enfin au lieu le plus propice, et sans doute connu d'eux, pour rencontrer les pountites. Jusque là, on ne décèle aucun problème majeur. Mais la suite est nettement plus hypothétique. Il va falloir aux Égyptiens, traverser la plaine côtière, gravir les contreforts du plateau abyssin sur quelques dizaines de kilomètres et, une fois parvenus sur celui-ci, marcher jusqu'à la région où se trouvent les arbres à *anti* pendant plus de 200 km, si l'on s'en tient à ceux qui se trouvent au plus près de la côte, les *Boswellia*<sup>19</sup>. C'est d'ailleurs ces espèces qui semblent avoir la préférence de l'A. (p. 107–118). Rien que sur le plan logistique un tel parcours paraît des plus improbables. Rien dans les scènes pountites, ou les textes, n'indique que les Égyptiens aient emmené avec eux des ânes pour le transport des marchandises obtenues sur place : il aurait d'ailleurs fallu les nourrir durant la navigation, à l'aller et au retour, sans parler de l'espace qu'ils auraient occupé sur les navires, eux et leur ravitaillement. Rien n'indique non plus que les pountites aient mis à la disposition des Égyptiens la quantité d'ânes nécessaire à leur voyage loin vers l'intérieur des terres. Ce serait donc à bras d'hommes que les trente et un arbres déracinés auraient été transportés sans aucun dommage sur quelques centaines de kilomètres, sans parler d'autres produits précieux récupérés en cours de route, jusqu'au rivage où les attendaient patiemment le reste des expéditionnaires. Combien d'hommes auraient pu rester pendant des semaines à assurer une protection efficace des navires et combien, bien plus nombreux, auraient été nécessaires pour transporter toutes les marchandises, arbres compris ? En 1972 j'ai fait, dans un bus hors d'âge et poussif, la route d'Asmara à Massaoua et ai pu apprécier ce qu'aurait représenté un tel voyage, non plus sur une mauvaise route, mais sur des sentiers escarpés après la traversée d'une plaine côtière aride de 30 à 40 kilomètres. L'hypothèse africaine est purement livresque et ne tient aucun compte, ni des textes égyptiens, ni de la réalité concrète. C'est l'une des raisons qui m'ont fait chercher Pount ailleurs.

On a pu penser que les „échelles (*ḥtjw*) de Pount“ des textes égyptiens désignent précisément les escarpements menant au plateau abyssin. À la base de ceux-ci,

<sup>14</sup> KRI V, 225, 1.

<sup>15</sup> M. G. Hasel, *Domination & Resistance : Egyptian Military Activity in the Southern Levant, 1300–1185 BC*, PdÄ 11 (Leyde, 1998), p. 71–74.

<sup>16</sup> KRI II, 211, 1 (temple d'Akasha), republiée avec corrections d'après une photo de Breasted par A. Daneri Rodrigo, *An Enigmatic Inscription at Aksha*, JSSEA 15/2 (1985), p. 68–71 ; KRI II, 215, 6–7 (temple d'Amara Ouest), republiée par P. Spencer, *Amara West III. The Scenes and Texts of the Ramesside Temple* (Londres, 2016), pl. 56–57.

<sup>17</sup> N. de Garis Davies, *The Tomb of Puyemrê at Thebes I* (New York, 1922), pl. XXX (en bas à dr.).

<sup>18</sup> Fr. Servajean, *Les dimensions des navires d'Hatchepsout et autres remarques sur la navigation en Mer Rouge*, ENiM 9 (2016), p. 179–226.

<sup>19</sup> N. Hepper, *Arabian and African Incense trees*, JEA 55 (1969), p. 66–72 avec pl. XV pour la localisation.

il y a effectivement une zone verdoyante et regorgeant de sources fournissant une eau minérale d'une grande qualité, du moins à l'époque de mon voyage. Mais un tel environnement n'existe pas seulement sur la côte africaine et l'on peut le retrouver de l'autre côté de la Mer Rouge, dans la Tihama yéménite<sup>20</sup>. Cependant, pour apprécier en quoi l'option yéménite est bien plus vraisemblable que l'africaine pour ce qui est de la collecte de l'*ânti* il convient d'examiner très rapidement les espèces botaniques qui peuvent être concernées. L'égyptologie hésite encore entre les espèces de *Boswellia* (produisant de l'oliban) et les espèces de *Commiphora* (produisant de la myrrhe) comme fournisseurs de cette gomme aromatique<sup>21</sup>. Si ce sont les *Boswellia* que l'on privilégie dans l'hypothèse africaine, en prenant en compte leur meilleure accessibilité, sur la Péninsule Arabique ces espèces se trouvent essentiellement dans le Hadramaout et donc, pour des navigateurs, accessibles principalement à partir des côtes de la péninsule donnant sur l'Océan Indien<sup>22</sup>. Les navires d'Hatchepsout n'ont sans doute pas pu naviguer aussi loin, la façade sud de la péninsule comprise entre le Bab el-Mandeb et le Golfe Persique n'a été connue au plus tôt qu'à l'époque d'Alexandre el Grand<sup>23</sup>. En revanche les *Commiphora* de la Tihama poussent, eux, sur les tout premiers contreforts, bien avant les montagnes<sup>24</sup>. D'un point de vue logistique, il n'y a que 30 à 50 kilomètres à parcourir presque uniquement sur terrain plat. Les difficultés ici sont sans comparaison possible avec celles de l'hypothèse africaine. On ajoutera qu'un texte du Laboratoire du temple d'Edfou décrivant la récolte de la gomme résine précise que „le *hbs.tj* écorce (les arbres) sur la *hjf(3).t*

**20** À mon grand regret je n'ai jamais pu me rendre sur la côte de la Tihama yéménite pour me faire une idée plus précise de l'environnement.

**21** D. Dixon, *The Transplantation of Punt Incense Trees in Egypt*, JEA 55 (1969), p. 59 en bas ; R. Germer, *Handbuch der altägyptischen Heilpflanzen*, Philippika 21 (Wiesbaden, 2008), p. 43–45, mais accorde tout de même sa préférence aux *Commiphora* (p. 231 avec n. 7). On rappellera que le *sntr* est de la résine pistachier : Chr. T. de Vartavan, *Pistacia species in relation to their use as varnish and 'incense' (sntr) in Pharaonic Egypt*, Bulletin of Parthian and Mixed Oriental Studies 2 (2007), p. 63–92.

**22** S. Amigues, *L'expédition d'Anaxicrate en Arabie occidentale*, Topoi 6/2 (1996), p. 674–675.

**23** J. Fr. Salles, *La circumnavigation de l'Arabie dans l'Antiquité classique*, dans : J. Fr. Salles (éd.), *L'Arabie et ses mers bordières I. Itinéraires et voisinages*, Travaux de la Maison de l'Orient 16 (Lyon, 1988), p. 75–102.

**24** J. M. Bel, Th. Monod, *Botanique au pays de l'encens. Exploration naturaliste au Yémen* (Bruxelles, 2001), p. 118 et la carte de distribution des arbres à encens publiée par N. Groom dans le catalogue d'exposition, St John Simpson (éd.), *Queen of Sheba. Treasures from Ancient Yemen* (Londres, 2002), p. 89.

de Pount"<sup>25</sup>. Or ce dernier terme désigne bien le „rivage“ où l'on accoste (WB III, 271, 13). Les arbres à *ânti* poussent donc relativement près de ce rivage, ce qui est en accord avec les scènes d'Hatchepsout. Tout cela exclut l'option africaine et met Pount en relation directe avec la route de l'encens de la Péninsule Arabique. Mais avant d'aborder plus en détail cette question il convient de parler très brièvement de la route maritime conduisant de l'Égypte à la Tihama. L'A. reconnaît que les grandes lignes que je propose pour la navigation vers le sud de la Mer Rouge sont relativement plausibles (p. 143–144). Mais il ajoute que cette façon de voir peut aisément s'appliquer à un voyage vers les côtes africaines et ne prouve en rien une situation arabique de Pount. Tout cela est parfaitement exact, mais mon but n'était évidemment pas d'utiliser cet argument comme *preuve* de la localisation de Pount sur la péninsule. Il s'agissait simplement de montrer que, si côte arabique il y a, un tel parcours maritime était également possible. Frédéric Servajean, dans l'article déjà évoqué, a bien vu, comme l'A. (p. 149–153), les problèmes posés par l'existence de récifs coralliens, mais aussi par les besoins en ravitaillement au cours des mouillages. Il propose une solution ingénieuse. Les Égyptiens auraient pu naviguer d'abord en longeant la côte africaine, puis arrivés en vue des îles Dahalak auraient bifurqué vers l'est pour accoster au sud de l'archipel de Farasan<sup>26</sup>. Nous verrons plus loin le grand avantage de cette solution.

Faut-il pour autant penser avec ceux qui souhaiteraient mettre tout le monde d'accord que Pount se situait des „deux côtés de la Mer“ ? L'A. lui-même réfute cette possibilité (p. 70–73). Dans les scènes d'Hatchepsout les tournues *hr/r gs.wy* sont employées en deux occasions. Une première fois lorsque l'on dit que les Égyptiens ont installé leur campement aux échelles de Pount près de (*hr-gs.wy*, Urk IV, 325, 13) la mer, une seconde lorsque l'on nous rapporte que le Grand de Pount est venu avec ses tributs (*jnw*) près de (*r-gs.wy*, Urk IV, 326, 6) la mer. Traduire dans ces deux cas „des deux côtés“ est impossible et relève d'une lecture trop rapide et superficielle des textes.

*La route de l'encens.* Nous avons vu qu'à l'époque ramesside les Égyptiens empruntaient bien la route arabique de l'encens jusque, au moins, l'oasis de Tayma. Les récentes études ont établi que cette route ne commence à être véritablement active qu'à partir des XIIIe-XIIe siècles avant notre ère, lorsque que la domestication du dro-

**25** Edfou II, 219, 5. Voir N. Baum, *L'organisation du règne végétal dans l'Égypte ancienne*, dans : S. Aufrère (éd.), *Encyclopédie de l'univers végétal. Croyances phytoreligieuses de l'Égypte ancienne I* (Montpellier, 1999), p. 442.

**26** Fr. Servajean, op. cit., p. 184.

madaire a été définitivement maîtrisée permettant ainsi de traverser les espaces désertiques dans les meilleures conditions<sup>27</sup>. Mais cette domestication s'est sans doute faite par étapes et seules des recherches à venir pourront établir la durée pendant laquelle elle a progressé<sup>28</sup>. Le fait qu'une route terrestre soit évoquée par les pountites venus à la rencontre des Égyptiens, indique que celle-ci était pratiquée – dans des conditions qui restent à élucider – bien avant la date supposée de la domestication du dromadaire. Dans les Annales de Thoutmosis III, on apprend que de l'*ânti* a été ramené du Rétjénou par le roi (Urk IV, 706, 11), c'est-à-dire d'une région que l'on qualifiera vaguement de libano-syrienne. David Dixon avait noté à ce propos : „The *'ntyw* from Retjenu recorded under Year 34 in the Annals of Thutmosis III ... was almost certainly of Puntite origin, having been carried overland up the Arabian peninsula“<sup>29</sup>. Un dromadaire grossièrement gravé sur une poterie fragmentaire, mais bien reconnaissable, a été trouvé à Qantir (Piramsès) dans un contexte datable du début de la 19<sup>e</sup> dynastie<sup>30</sup>. L'animal était donc connu dans cette métropole de l'est du Delta, au départ de la piste aboutissant à Tayma. Cela ne prouve pas directement que le dromadaire était déjà domestiqué à cette date, mais montre au moins que l'animal exotique avait voyagé jusque là et demeure un indice supplémentaire en faveur des contacts assez réguliers avec les marchands circulant sur la route de l'encens. Bien plus anciennement, à la fin de l'Ancien Empire, on trouve déjà mention d'un *ânti* de Byblos (*'nty n Kbn*)<sup>31</sup> qui a dû suivre le même chemin que celui ramené de Rétjénou par Thoutmosis III. Byblos, plaque tournante du commerce méditerranéen pendant des siècles, était aussi de ce fait l'aboutissement naturel de diverses pistes caravanières. Dans les inscriptions des temples tardifs Byblos se trouve associé à Pount dans les scènes relatives à l'offrande des aromates et finit par être considéré comme une des sources de l'*ânti*<sup>32</sup>. C'est évidemment dans ce contexte que la stèle de Défenneh prend toute sa signification. Celle-ci, datant de l'époque saïte, érigée dans une cité située sur le tracé du tronçon initial, égyptien, de la

route de l'encens, fait le récit d'une expédition vers Pount sauvée par une pluie providentielle alors que la sécheresse menaçait de faire périr ses membres. Pour l'A. (p. 161–163) il ne peut y avoir une quelconque relation entre l'emplacement de la stèle et le récit de l'expédition qui prendrait le chemin du Sinaï, par exemple, pour se rendre dans le pays de Pount. Penser le contraire serait tout simplement une sottise (schlichtweg Unsinn). Mais l'A. ne fournit aucune explication pour l'érection de cette stèle à cet endroit, qui paraîtrait donc relever du pur hasard. Toutefois, une stèle du règne d'Amasis, récemment trouvée également à Défenneh, indique bien que la cité se trouve au départ de la route passant par le Sinaï, ici dans le cadre d'une expédition militaire vers des contrées de l'est<sup>33</sup>. Le lien entre l'emplacement de cette stèle et la localisation des événements qu'elle décrit est ici évidente et l'on ne voit pas pourquoi il n'en serait pas de même pour la stèle de l'expédition vers Pount. Cette stèle n'a pu être retrouvée<sup>34</sup>. Un réexamen du texte sur des bases nouvelles n'est donc pas possible. À ce jour, on a considéré que, dans sa dernière ligne, il était précisé que la stèle a été érigée dans le temple de Min de Coptos et aurait donc été simplement déplacée vers l'est du Delta pour une raison inconnue. Mais le toponyme est en lacune et il n'en subsiste, à la fin, que la partie inférieure d'un oiseau. Il a été suggéré de façon plus convaincante que ce toponyme devait être Imet, cité du Delta oriental où le culte de Min est bien attesté<sup>35</sup>. À cet égard, on notera que dans une procession géographique du temple de Wannina relative à la province d'Imet, la nécropole sacrée de la région, appelée habituellement, *H3s.t-h* „La Savane de la réjouissance“, est nommée *Sh.t-Pwn.t* „La Campagne de Pount“<sup>36</sup>. Il peut s'agir d'une simple erreur, mais elle serait difficilement explicable. En revanche, au vu de ce qui vient d'être examiné cette dénomination ne manque pas de logique. On peut trouver curieux d'asso-

27 M. Jasmin, Les conditions d'émergence de la route de l'encens à la fin du II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, *Syria* 82 (2005), p. 49–62.

28 P. Magee, When was the Dromedary Domesticated in Ancient Near East?, *Zeitschrift für Orient-Archäologie* 8 (2015), p. 252–277.

29 D. Dixon, op. cit., p. 55 n. 5.

30 E. Pusch, Ein Dromedar aus der Ramses-Stadt, *ÄgLev* 6 (1996), p. 107–118.

31 E. Edel, Die Felsgräbernekropole der Qubbet el-Hawa bei Assuan I. Abteilung. Pläne und Tafeln. Architektur, Darstellungen, Texte, archäologischer Befund und Funde der Gräber QH 24-QH 209 (Paderborn, 2008), pl. LXXXII (ligne 3).

32 S. Aufrère, L'univers minéral dans la pensée égyptienne, *BiEtud* 105/2 (Le Caire, 1991), p. 777–778.

33 M. Abd el-Maksoud, D. Valbelle, Une stèle de l'an 7 d'Après découverte sur le site de Tell Défenneh, *RdE* 64 (2013), p. 1–12 et pl. 1 col. 4 du texte. Les communications, en général, avec le Néguev et avec l'Arabie passaient par le Sinaï : G. Mumford, The Sinai Peninsula and its Environs : Our Changing Perceptions of a Pivotal Land Bridge Between Egypt, the Levant and Arabia, *JAEL* 7/1 (2015), p. 9–12.

34 Fr. Leclère, J. Spencer, Tell Dafana Reconsidered : The Archaeology of an Egyptian Frontier Town (Londres, 2014), p. 24.

35 Loc. cit. Voir aussi le commentaire de Fr. Leclère, Les villes de Basse Égypte au 1<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., *BiEtud* 144/2 (Le Caire, 2008), p. 525.

36 Chr. Leitz, D. Mendel, M. el-Bialy, Die Außenwände und westlichen Seitenkapellen des Tempels von Athribis II (Le Caire, 2014), p. 261. Voir le commentaire de Chr. Leitz, Geographisch-osirianische Prozessionen aus Philae, Dendara und Athribis, *SSR* 8 (Wiesbaden, 2012), p. 452. On notera qu'un autre texte, *Tôd* I, n° 114 nomme cette nécropole *H3s.t d3d3* „La Savane des étrangers“.

cier Pount à une nécropole, mais c'est oublier que ce pays est aussi lié au royaume des morts. C'est là où résident les momies et où leurs *ba* peuvent se poser sur elles<sup>37</sup>. Dans une séquence telle que *p.t, t3, Pwnt* „ciel, terre, Pount“ on a clairement le sentiment que Pount désigne bien l'au-delà<sup>38</sup>. L'A. récuse catégoriquement ces textes tardifs ou religieux. Pour lui, Pount n'est plus alors une réalité mais une *Utopie*, un terme de la géographie mythique (p. 15). C'est oublier plusieurs choses. Tout d'abord le nom de Pount apparaît pour la première fois à l'Ancien Empire dans des textes où il s'agit bien uniquement de géographie réelle ; il est absent des *Textes des Pyramides* et n'apparaît dans la sphère religieuse qu'avec les *Textes des Sarcophages*. Son inclusion dans les textes religieux a exactement la même valeur que l'inclusion des noms de Thèbes, Memphis, Ta-Sety (Nubie), etc. Dans ces contextes ils ne perdent rien de leur identité géographique, ethnographique ; ils acquièrent simplement une dimension supplémentaire. L'A. oublie que dans les polythéismes anciens la frontière entre le profane et le sacré est inexistente. Toute chose du monde réel quelle que soit sa nature possède, en sous-jacence, une signification dans la pensée religieuse. Mais celle-ci n'efface en rien les éléments du réel sur lesquels d'ailleurs elle se fonde.

Le fait que l'option de deux voies différentes pour parvenir au pays de Pount – maritime et terrestre – ait été totalement écartée sans explication, a eu une conséquence curieuse. On a pu écrire : „les origines du commerce caravanier transarabique sont à rechercher à partir des XIIIe-XIIe siècles dans le contexte de la présence égyptienne au sud de la Palestine tandis que l'approvisionnement en encens de l'Égypte avec le pays de Pount cessent (sic) subitement et définitivement vers le XIIe siècle“<sup>39</sup>. Or ce n'est pas ce qui s'est passé. La stèle de Défenneh prouve que les expéditions vers Pount n'avaient pas cessé longtemps après l'époque ramesside. Une expédition militaire vers Pount est encore mentionnée sur la statue d'un particulier datant de l'époque ptolémaïque qui la conduisit<sup>40</sup>. L'atelier de parfumerie de Pétoisiris, à la charnière des époques

dynastique et lagide, continue à traiter de l'*ânti* provenant de Pount<sup>41</sup>. D'ailleurs le nom de certaines variétés d'*ânti* mentionnées dans les listes tardives de substances aromatiques semblent bien, dans leur versions hiéroglyphiques, correspondre aux noms de régions productrices situées sur la Péninsule Arabique comme l'a montré Christian Leitz<sup>42</sup>.

Si de telles mentions de Pount sont rares c'est que la route maritime était devenue progressivement obsolète. Les fortunes de mer se révélaient désormais plus dangereuses que les pistes aisément praticables grâce au dromadaire, ponctuées d'oasis et menant, dans les deux cas, aux mêmes sources d'*ânti*. Le côté aventureux des expéditions maritimes en faisait un exploit qui permettait aux souverains de s'en glorifier. Parcourir des pistes du désert en progressant d'oasis en oasis était, au contraire, d'une pratique courante pour les Égyptiens depuis des siècles, sinon des millénaires, spécialement dans le Sahara libyque et ne méritait pas d'être spécialement rapporté, sauf si une tel voyage s'accompagnait d'un exploit particulièrement valorisant. Ce qui importe donc dans la stèle de Défenneh ce n'est plus, comme avant, le voyage vers Pount lui-même, mais le miracle de la pluie et c'est sur celui-ci que le texte insiste. On aura aussi remarqué que c'est à l'époque ramesside, lorsque la piste de Tayma est fréquentée, que les textes nous parlent clairement des routes de Pount<sup>43</sup>. Il n'y a jamais eu qu'un seul pays de Pount source de l'*ânti* pour les Égyptiens : la Péninsule Arabique accessible par mer ou par terre.

*De quelques toponymes associés à Pount.* Ces toponymes sont plus nombreux que l'on pourrait croire et mériteraient une étude spécifique complète qui n'a jamais été tentée. Il est évidemment impossible de mener ici une telle enquête. L'attitude de l'A. vis à vis de la toponymie est fort simple : les occurrences des époques anciennes sont pertinentes, les occurrences tardives n'ont aucune valeur puisqu'elles relèvent du domaine du religieux (p. 256–258). De ce fait, si par extraordinaire certains toponymes de ces textes pourraient à la rigueur laisser penser que Pount était en rapport avec l'Arabie, ce ne serait possible exclusivement que pour l'époque hellénistique et romaine (p. 258). Cela parce que l'on ne voyageait plus à ce moment là vers Pount et que les aromates venaient désormais de

37 S. Töpfer, *Das Balsamierungsritual*, SSR 13 (Wiesbaden, 2015), p. 328 et p. 96 n.t pour *Sh.t-h'*. Voir également K. Jansen-Winkel, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit aus dem Ägyptischen Museum Kairo*, ÄAT 45 (Wiesbaden, 2001), p. 212 (5b), p. 419 (5b).

38 *jh.t nb.t p.t, jh.t nb.t t3, jh.t nb.t Pwn.t* : A. Niwiński, *La seconde trouvaille de Deir El-Bahari (Sarcophages) I/2*, CGC (Le Caire, 1995), p. 104 et 106.

39 M. Jasmin, op. cit., p. 49.

40 S. Hodjash, O. Berlev, *The Egyptian Reliefs and Stelae in the Pushkin Museum of Fine Arts (Moscou Leningrad, 1982)*, p. 212 (n° 143).

41 N. Cherpion, J.-P. Corteggiani, J.-Fr. Gout, *Le tombeau de Pétoisiris à Touna el-Gebel. Relevé photographique*, BiGen 27 (Le Caire, 2007), p. 41 (Scène 43) avec détails p. 42 (en bas) ; p. 48 (Scène 48).

42 Chr. Leitz, *Aromatische Substanzen*, dans : A. Rickert, B. Ventker (éd.), *Altägyptische Enzyklopädien. Die Soubassements in den Tempeln der griechisch-römischen Zeit I/1*, SSR 7, Wiesbaden, 2014, p. 511–512. Je remercie Chr. Leitz d'avoir attiré mon attention sur ce point.

43 Voir *supra* n. 7 et 15.

la Péninsule Arabique. Si l'on comprend bien, il se serait produit un transfert artificiel d'un toponyme supposé africain, et devenu légendaire, à une réalité économique nouvelle. L'idée qu'un même toponyme puisse désigner exactement la même région, localisée dans le même espace géographique à travers les siècles serait tout simplement fautive (einfach falsch). Chacun appréciera à sa façon cette méthodologie expéditive, d'autant que les attestations récentes recourent souvent les données anciennes. En traitant rapidement du toponyme *Wtn.t* qui figure dans une inscription du Sinaï évoquant une expédition vers Pount l'A. (p. 256–257, 542–543) ne voit, ici encore, aucun rapport entre la présence de l'inscription en ces lieux et une possible route menant vers Pount passant par le Sinaï<sup>44</sup>. Il en est de même de *Fk-ḥrt*, défini comme les „hautes terres (*ḥrt*) de Pount“<sup>45</sup>, dont le lien avec le pays de la turquoise, le Sinaï, ne lui paraît pas évident. À ce propos il est maintenant possible de se référer à un texte de la salle de Pount, au temple de Wannina, que l'A. pouvait ne pas connaître puisque publié alors qu'il achevait son travail. Cette salle, où sont figurées les différentes variétés d'arbres à encens accompagnés de commentaires est définie de la façon suivante : „la place de la Terre-du-dieu, la *Mefkat* d'en haut“ (*s.t T3-nṯr Mfk3.t-ḥrt*)<sup>46</sup>. Un autre texte de la même salle précise que „la Campagne de Turquoise est pourvue des biens de Pount“ (*Sh.t-Mfk3.t 'pr.tj m jh.t Pwn.t*)<sup>47</sup>. Le lien entre Pount et le lieu de production de la turquoise – le Sinaï – existe donc bien. Tout cela est religieux et tardif, mais mérite pourtant d'être retenu en faveur d'une localisation non africaine de Pount. C'est bien sûr le pays de Âmaou (*'m3w*), source de l'or pountite, qui a le mieux retenu l'attention de l'A. (p. 78–81). Depuis la découverte un peu au nord de Nauri, au Soudan, d'un court graffiti laissé par un certain Ouserhat scribe du pays de Âm (*zš Wsr-ḥ3.t n 'm*) on a pensé que cela réglait définitivement le problème de la localisation de Âmaou qui devait nécessairement se trouver dans les parages<sup>48</sup>. C'est devenu l'un des arguments les plus utilisés pour situer

Pount sur le continent africain. De plus, la présence d'un pays Âmaou, précédant Kouch et Ta-Sety dans une liste de pays miniers du temple de Louxor a conforté cette localisation<sup>49</sup>. Il persiste toutefois un certain nombre de problèmes. L'or d'Âmaou est présenté comme une contribution (*b3kw*) du pays de Rétjénou dans le temple de Médinet Habou<sup>50</sup>. Un autre, dans la tombe de Djéhouty (18e dynastie), le comptabilise parmi les livraisons des „*ḥrjw-š'* du Nord“<sup>51</sup>. L'A. estime que les *ḥrjw-š'* étant des bédouins ou des nomades, ils n'ont rien à voir avec les habitants de la Péninsule Arabique (p. 258). Mais refuser à ceux-ci, surtout dans l'Antiquité, la qualité de bédouins ou de nomades est pour le moins étrange. Récemment Roman Gundacker a consacré une étude aux origines et à la distribution géographique des Asiatiques (*'3mw*) et des *ḥrjw-š'*<sup>52</sup>. Toute la documentation oriente vers un espace qui comprend le Sinaï et le Néguev. Ces populations se sont déplacées assez tôt vers le Liban pour la branche nord et le désert oriental égyptien, à partir du Moyen Empire, pour la branche sud. Or c'est bien de la branche nord dont il s'agit dans le texte du tombeau de Djéhouty. Dans l'autobiographie de Iny, datant de la 6e dynastie, celui-ci fait état d'un voyage effectué au pays de Âmaou (*'m3w*, graphie pleine), au Liban (*Ḥnt-š*), au pays de *P3ws*, autrement inconnu, et d'un autre voyage à Byblos. Il se félicite également d'avoir ramené des produits de la Terre-de-dieu<sup>53</sup>. Tout cela ne situe pas précisément Âmaou, mais ne favorise pas du tout l'option africaine. Il se compare aussi à Ourdjededba qui voyagea au pays de Pount du temps du roi Isési<sup>54</sup>. On objectera que la mention de Ourdjededba, au contraire, renforce l'hypothèse africaine. Mais le passage du texte de Herkhouf où celui-ci est également mentionné a été interprété d'une façon un peu artificielle que l'on peut résumer par une sorte de syllogisme : Herkhouf ramène un nain (*dnj*) d'une région africaine, Ourdjededba ramène un nain semblable du pays de Pount, donc le Pays de Pount se trouve en Afrique<sup>55</sup>. Toutefois, pour être admissible, cette proposi-

44 L'A. p. 257, en haut, me prête, comme souvent ailleurs, un raisonnement erratique et à la limite incompréhensible que je n'ai pas eu. Je l'invite à relire soigneusement ce que j'ai écrit.

45 Edfou VI, 164, 7.

46 Chr. Leitz, D. Mendel, M. el-Bialy, Die Außenwände und westlichen Seitenkapellen des Tempels von Athribis II (Le Caire, 2014), p. 244.

47 Loc. cit., p. 210. Sur la „Campagne de turquoise“ voir J. Assmann, Liturgische Lieder an den Sonnengott. Untersuchungen zur altägyptischen Hymnik I, MÄS 19 (Berlin, 1969), p. 127.

48 J. Vercoutter, New Egyptian Texts from the Sudan, Kush 4 (1956), p. 70–71. L'inscription a été republiée récemment avec une photo par A. et A. Castiglioni, À la recherche de la terre d'Amou, dans : J. R. Anderson, D. A. Welsby (éd.), The Fourth Cataract and Beyond. Proce-

dings of the 12th International Conference for Nubian Studies (Leuven, 2014), p. 523–530.

49 KRI II, 618, 6.

50 Medinet Habu V, 327, 7.

51 Urk IV, 436, 9.

52 R. Gundacker, The Significance of Foreign Toponyms and Ethnonyms in Old Kingdom Text Sources, dans : F. Höflmayer (éd.), The Late Third Millennium in Ancient Near East. Chronology, C 14, and Climate Change, OIS 11 (Chicago, 2017), p. 343–356.

53 M. Marcolin, A. D. Espinel, The Sixth Dynasty Biographic Inscription of Iny : More Pieces to the Puzzle, dans : M. Bárta, F. Coppens, J. Krejčí (éd.), Abusir and Saqqara in the Year 2010/2 (Prague, 2011), p. 580 fig. 5 (coL x+5-x+7 et x+13).

54 Loc. cit., col. x+2.

55 Cf. Urk I, 128, 15–129, 1.



tion aurait dû s'écrire : tous les nains sont africains, Ourd-jedeba ramène un nain de Pount, donc Pount se trouve en Afrique. Les nains ne sont pas une exclusivité africaine, on ne peut donc pas utiliser le texte de Herkhouf comme preuve contraignante d'une situation africaine de Pount. Concernant le pays de Âmaou (*ʿmʒw*), dont le nom est pratiquement toujours écrit de cette façon, on pourra penser qu'il est différent de la contrée soudanaise de Âm (*ʿm*) au regard des documents actuellement disponibles. L'on n'ira pas plus loin. Ces problèmes toponymiques représentent une friche à exploiter. Mais si l'on utilise tous les textes anciens, sans en omettre, et les textes tardifs, l'hypothèse africaine de Pount a beaucoup du mal à s'imposer.

*Les produits de Pount.* L'A. leur consacre une partie importante de son travail (p. 106–140). Dans la mesure où, pour l'essentiel, les produits de Pount peuvent être aussi bien d'origine africaine qu'arabique, ils ne peuvent servir à placer cette contrée d'un côté ou de l'autre de la Mer Rouge de façon décisive. On notera simplement, s'agissant des minéraux, que Frédéric Servajean a argumenté, preuve à l'appui, que *bjʒ Pwn.t* pouvait se trouver sur la côte yéménite<sup>56</sup>. Restent deux animaux emblématiques qui, à eux seuls, justifieraient la présence de Pount sur le continent africain pour les tenants de cette hypothèse : le rhinocéros et la girafe. Ils sont souvent cités pour rejeter sans examen toute autre hypothèse. On notera d'abord que ces deux animaux ne figurent jamais dans aucune liste de produits pountites, à aucune époque. Ils sont juste figurés dans le paysage pountite du temple de Deir el-Bahari. Leur statut est ambigu : sont-ils des représentants endémiques de la faune locale, ou sont-ils importés d'ailleurs en attendant d'être négociés ? Les animaux rares ou curieux sont souvent des cadeaux diplomatiques appréciés, même encore de nos jours. Ils ne peuvent constituer à eux seuls une preuve décisive contre l'option arabe, surtout au regard des éléments déjà énumérés ici. Au sud de la Mer Rouge, juste au nord du Bab el-Mandeb, la distance entre les côtes africaine et arabe est très réduite, guère plus d'une trentaine de kilomètres. Des échanges plus ou moins réguliers entre les deux rives ont été plus que probables. Frédéric Servajean, se fondant sur les fouilles menées du côté arabe, a souligné qu'il existait une culture commune des deux côtés de la Mer Rouge. La culture Şabr arabe qui émerge vers le début du 2e millénaire avant notre ère aurait migré vers le continent africain. Cette *koiné* pourrait alors aisément expliquer la présence d'animaux africains du côté arabe. En fait Pount correspondrait géographiquement à l'espace occupé par cette culture s'étendant sur la bande côtière d'Aden à Sihî,

<sup>56</sup> Fr. Servajean, op. cit., p. 183–184.

à la frontière de l'Arabie Saoudite<sup>57</sup>. Que l'on se rassure : l'A. a parfaitement vu le danger et rejette totalement, dans un exposé assez dense (p. 457–466), l'analyse des données archéologiques qui ont été faites. Tout d'abord, selon lui, les cultures Sihî et Şabr ne peuvent être amalgamées, elles ont toujours été différentes. Cela limite donc opportunément le territoire de la culture Şabr à l'arrière pays d'Aden, au delà du Bab el-Mandeb, là où les navires d'Hatchepsout n'ont jamais été. La culture Şabr n'aurait jamais exercé son influence sur le continent africain. Pount peut donc rester sur celui-ci et il est totalement impossible de le situer sur la Péninsule Arabique. Demeure tout de même un détail que l'A. a omis de mentionner. Lors des fouilles menées à Mersa Gawasis des tessons de céramique de la culture Şabr ont été trouvés en association avec de la céramique égyptienne bien datée de la 12e dynastie<sup>58</sup>. Cela peut impliquer plusieurs choses. Soit les Égyptiens ont franchi le Bab el-Mandeb, mais cela n'est guère plausible. Donc la culture Şabr s'étendait effectivement jusque dans la Tihama yéménite où les Égyptiens auraient accosté. Soit la culture Şabr aurait traversé la Mer Rouge ce que l'A. juge impossible. Il semblerait que les arguments de l'A. se retournent quelque peu contre sa thèse.

*Dernières remarques.* Il est tout à fait impossible, dans le cadre de ce compte rendu, d'examiner tous les sujets abordés par l'A. Pour tous on pourrait trouver des arguments les nuancés ou les contredisant. On évoquera ici quelques points seulement. Frédéric Servajean a maintenant montré de façon convaincante que les fameux „radeaux de pountites“ (p. 414–417) étaient en fait des radeaux égyptiens en train de décharger les marchandises des navires revenus de Pount<sup>59</sup>. Contrairement à ce que j'avais cru moi-même, la scène ne concerne que les Égyptiens de retour au pays et accueillis par une équipe administrative qui va dresser l'inventaire des marchandises ramenées. S'agissant de l'inscription de la tombe de Sobeknakht à Elkab (p. 793 et n. 9), il est difficile d'en parler tant qu'elle n'a pas été publiée<sup>60</sup>. Elle parlerait d'une attaque, durant la Seconde période intermédiaire, menée contre l'Égypte par le pays de Kouch qui aurait fédéré (*snhp*) autour de lui diverses autres contrées dont Pount. Ce n'est pas le lieu ici de développer une discussion philologique qui montrerait que

<sup>57</sup> Loc. cit., p. 180–181 et n. 15.

<sup>58</sup> K. A. Bard, R. Fattovich (éd.), *Harbor of the Pharaohs to the Land of Punt* (Naples, 2007), p. 130–131. Pour la céramique de la Tihama yéménite, p. 130 et n. 8. Sauf erreur de ma part cet ouvrage n'est pas mentionné dans la copieuse bibliographie fournie par l'A.

<sup>59</sup> Fr. Servajean, *Les radeaux de Pount*, ENiM 10 (2017), p. 103–115.

<sup>60</sup> Voir cependant V. Davies, *Sobeknakht of Elkab and the coming of Kush*, *Egyptian Archaeology* 23 (2003), p. 6 où sont reproduites les trois premières lignes.

*snhp* n'a jamais eu le sens de „fédérer“, ou quelque chose de similaire, mais exactement l'inverse, à savoir „faire fuir en tous sens“. De plus, Vivian Davies a eu l'extrême amabilité de me montrer, il y a quelques années au Caire, la copie complète de cette inscription que nous avons pu lire ensemble. Mon opinion personnelle est que ce texte peut servir de façon égale pour conforter soit la thèse africaine, soit la thèse arabe. Restent, enfin, les *aegyptica*. Dans un *Addendum* (p. 793–794), l'A. présente comme spectaculaire la très modeste trouvaille d'un collier égyptien de perles de faïence, incluant des scarabées, faite dans la région du Tigré. Cela représente bien peu de chose au regard des *aegyptiaca* trouvés sur la Péninsule Arabique et dont Sperveslage a récemment dressé une liste rapide<sup>61</sup>. Leur nombre s'accroît d'ailleurs au fur et à mesure que les fouilles archéologiques se multiplient sur la péninsule. On s'étonne que l'A. ne les examine pas.

Pour arriver à imposer sa thèse et éliminer les éléments qui pouvaient le gêner l'A. a eu recours à une traduction inexacte d'un texte fondamental, éliminé sans commentaire l'inscription du règne de Ramsès III dans l'oasis de Tayma, écarté tous les textes tardifs, postérieurs au Nouvel Empire, mais aussi des textes ramessides qui pouvaient comporter une information utile, en usant de prétextes incompatibles avec une recherche objective

et de bonne foi, omis certains éléments archéologiques contradictoires, comme ces fragments de céramique Šabr trouvés à Mersa Gawasis dans un contexte du Moyen Empire, etc. La liste n'est pas exhaustive. On regrettera dès lors que l'A. se soit aventuré à écrire à propos de ceux qui ne partagent pas son avis : „Bei fast allen hier referierten Diskussionen gibt es stark abweichende These einzelner Forscherpersönlichkeiten ..., die zudem ... alle einer expliziten Agenda folgen d. h. die Quellen werden zur Bekräftigung der jeweiligen These stark strapaziert, teils werden unbrauchbare Quellen herangezogen oder bestimmte Sachverhalte ohne Angaben von Gründen pauschal abgelehnt“ (p. 85). Se pourrait-il que l'A. se décrive lui-même ?

Que conclure ? Il est vrai qu'il n'existe toujours pas de preuve définitive et irréfutable d'une situation de Pount d'un côté ou l'autre de la Mer Rouge. Mais l'A., en dépit de l'épaisseur de son travail n'a pas réussi à accréditer la thèse d'une situation africaine. À ce jour, au regard de tous les éléments disponibles et de ceux que l'archéologie ne cesse de fournir, la thèse d'une situation arabe demeure la plus plausible. Bien qu'il ait pris la peine de réunir une abondante documentation, parfois hors sujet, par l'attitude adoptée vis à vis des tenants d'opinions autres que la sienne l'A. n'a pas, non plus, fait preuve de maîtrise dans sa démarche ni contribué à la sérénité des débats.

<sup>61</sup> G. Sperveslage, R. Eichmann, Egyptian cultural impact on north-west Arabia in the second and first millennium BC, *Proceedings of the Seminar for Arabian Studies* 42 (2012), p. 371–374.